



Registre des Délibérations Séance du Conseil Municipal Le 24 mars 2016

Orivalmairie@wanadoo.fr

Tél.02.35.77.67.25

Fax.02.35.78.49.47

2 avenue des Tilleuls

76500 Orival

L'an deux mil seize le vingt-quatre mars, les membres du conseil municipal, sur convocation du 17 février 2016, se sont réunis à la mairie d'Orival sous la présidence de Monsieur Daniel Duchesne, Maire.

Etaient présents : Mmes Gonçalves, Lacaille, Racko, Rogister et Morin
Messieurs Turquier, Alard, Lagnel, Duchesne, Devaux, Colange, Beauchef, Catherine et Leroy

Etait absente excusée : Mme Malherbe

Pouvoir : Mme Malherbe donne pouvoir à Mme GoncalvèsSérafina

Approbation du procès-verbal précédent

Secrétaire de séance : Mme Lacaille Véronique

I - Personnel :

- Services techniques :

Possibilité de renouveler deux emplois d'avenir :

- Un contrat se termine le 8 avril 2016
- l'autre le 9 juin 2016

Après délibération, le conseil municipal décide de renouveler ces deux contrats d'avenir au sein des services techniques.

II - Ecole :

A - Demandes aides financières :

L'école Maurice Dantan prévoit 3 sorties cette année :

- Le 24 mars : Biotropica
- Le 26 mai : Cirque
- Le 9 juin : Cerza

Après délibération, le conseil municipal décide de verser la somme de 1000 € pour ces trois sorties.

III - Travaux et devis :

- Lave-vaisselle :

Proposition de changement de lave-vaisselle de la cantine. Le coût de cet investissement est de 2 872 € HT

- travaux salle Lucy Eudes : vitrification estimation à 902.20€ HT

- proposition financière de SFR :

La société SFR nous propose de reprendre l'ensemble de la téléphonie de la commune pour un montant mensuel de 443.23€ HT, ce qui nous permettrait de faire de sérieuses économies sur l'année.

- Reprise du sol des jeux extérieurs de la maternelle :

Proposition de réfection partielle du sol souple des jeux extérieurs de la maternelle pour un montant de 1 759.50 € HT

Après délibération, le conseil municipal décide de donner délégation au Maire pour signer les bons de commande pour l'ensemble des points ci-dessus.

IV - Investissements

- Extension mairie :

Compte tenu des subventions et aides prévues pour les travaux d'extension de la Mairie, il est proposé de lancer la consultation des fournisseurs et de publier l'annonce MAPA.

Après délibération, le conseil municipal décide de donner délégation au Maire pour lancer l'appel d'offre et signer tous les documents nécessaires au bon aboutissement du dossier.

V - Subventions 2016 aux associations :

SUBVENTIONS	2016
CLUB DES AINES D'ORIVAL	1100
A.C.P.G. - C.A.T.M. ORIVAL	450
Ecole / /COOPERATIVE SCOLAIRE D'ORIVAL	1000
Ecole / coopérative scolaire /sorties	1000
AS. TENNIS DE TABLE	1000
Association Sportive Boucles de Seine /tennis de table	1480
AMICALE DU PERSONNEL D'ORIVAL	4000
Ass. Vie et Espoir	70
Ass. Donneurs de sang	70
Aides Haute Normandie	70
France ADOT - don d'organes	70
A,F, Sclérosés en plaque	70
Handi sup haute Normandie	70
Amicale de police d'elbeuf	165
Association des Laryngectomisés et mutilés de la voix	70
Secours Catholique	70
Association Charline	70
ASAEE	100
CLCV	70
Passerelle (Metropole)	700,81
Passerelle	200
SNPA ile la Croix	70
Sté St Vincent de Paul	70
Secours Populaire Français	70
Association des paralysés de France	70
Ecole du chat	70
Roches en fête	100
total	12 345,81

Après délibération, le conseil municipal décide de donner délégation au maire pour verser ses subventions.

VI - Urbanisme

- Les Roules situés route des Roches :

Les roules sont du domaine privé communal. Ces biens sont aliénables.

Pour vendre ou céder ce domaine communal, il est obligatoire de réaliser une enquête publique afin d'en informer l'ensemble des orivalais.

La question est de savoir si la commune souhaite se dessaisir de son domaine public et donc vendre à des privés les chemins ruraux?

Après délibération, le conseil municipal décide à la majorité de ne pas vendre les roules avec 8 contre, 1 abstention et 6 pour.

VII - Jeunesse :

- l'ALSH Maurice Dantan pendant les petites vacances :
programme vacances : séjour équestre en avril de 5 jours à la Londe: 16 places maternelles + 24 places primaires
- Cirque le 11 avril 2016 avec le Rotary « cœur des miracles »: il est proposé ce spectacle à dizaine d'enfants
- Pour information le Département, lors du vote du budget, a décidé de ne plus subventionner les accueils de loisirs à compter de 2015/2016

VIII–Manifestations culturelles et organisation :

- ✚ Point sur le thé dansant du 28 février 2016 : beaucoup de succès, environ un soixantaine de personnes
- ✚ Exposition peinture le 23 / 24 avril 2016 salle Val Doré de 14 h à 18 h :
 - vernissage le samedi 23 avril à 11h30prévision environ trente peintres, un prix de la commune sera décerné (100€) et un prix du public (50€)
- ✚ Concert le samedi 11 juin à 20h30 : concert Zazapat avec en deuxième partie un guitariste
Coût du concert 400€

Après délibération, le conseil municipal valide ces manifestations à venir et décide que l'achat et la vente de boissons lors des manifestations communales seront gérés par le comité des fêtes.

IX – mise à disposition d'un local au comité des fêtes :

Le local situé près de la salle de fêtes n'est plus loué.

Après délibération, le conseil municipal décide de le mettre à disposition du comité des Fêtes d'Orival à titre gratuit.

X- Finances :

A - Compte administratif 2015

Le compte administratif 2015 retrace l'ensemble des dépenses réelles de la commune et des recettes encaissées sur l'exercice budgétaire. Il traduit les réalisations effectives, tant en fonctionnement qu'en investissement, dans le cadre des politiques menées par la collectivité.

Le bilan financier de 2015 est positif et conforme aux orientations prises.

En section de fonctionnement

Les dépenses réalisées comprennent :

• Les charges à caractère général ----- (Électricité et gaz, sous-traitance générale, entretien des terrains et des bâtiments et les cotisations et concours divers)	333 378.78 €
• les charges de personnel ----- (Salaires des titulaires, non titulaires et contrats d'avenir, l'ensemble des charges patronales et la cotisation assurance du personnel)	551 327.56 €
• les opérations d'ordre de transfert entre section (amortissements) -----	1 763.07 €
• autres charges de gestion courante ----- (Indemnités des élus, subvention au CCAS, subventions aux associations)	74 633.77 €
• charges financières (intérêts emprunts) -----	52 283.64 €
• charges exceptionnelles (titre annulé sur exercice antérieur) -----	268.80 €

Total de dépenses de la section de fonctionnement de : 1 013 655.62 €

Les recettes réalisées se décomposent ainsi :

• excédent ordinaire reporté (année 2014) -----	323 080.41 €
• remboursement sur rémunérations -----	110 208.15 €
• produits des services communaux ----- (Concessions cimetièrre, redevance occupation du domaine public, Centre de loisirs, cantine, garderie)	55 759.45 €
• impôts et taxes ----- (3 taxes communales, dotation CREA, Dotation de l'état FNGIR en compensation de la suppression de la TP, Taxe s/les pylônes, taxes sur la publicité)	608 809.80 €
• dotations et subvention et participations diverses ----- (DGF, dotation solidarité rurale, compensation de l'état pour divers dégrèvements...)	246 347.98 €
• autres produits de gestion courante ----- (Revenus des immeubles et locations de salle et produits de la CAF)	108 428.80 €
• produits financiers (intérêts emprunt et remb. emprunts Métropole) -----	28 131.80 €

Total de recettes pour la section de fonctionnement : 1 480 766.39 €

Soit un excédent de fonctionnement de 467 110.77 €

En section d'investissement

Les dépenses réalisées comprennent :

• remboursement d'emprunts (capital) -----	170 670.85 €
• immobilisations corporelles -----	169 486.49 €
- aménagement de terrain : 54 564.90	
- bâtiments scolaires : 29 330.88	
- autres bâtiments publics : 16 586.52	
- réseaux de voirie : 5 519.80	
- matériel et outillage technique : 57 525.08 (tracteur)	
- matériel bureau informatique : 3 584.29	
- mobilier : 2 375.02	

Soit un total de dépenses pour la section d'investissement : 340157.34 €

Les recettes réalisées se décomposent ainsi :

• excédent de la section d'investissement -----	554 066.47 €
• opérations d'ordre de transfert entre section ----- (Amortissements)	1 763.07 €
• dotations et fonds divers ----- (FCTVA)	4 091.46 €
• subventions d'investissement (Département) -----	10 030.10 €
• autres immobilisation immobilière (remb. Métropole emprunt) -----	39 450.00 €

Soit un total de recettes pour la section d'investissement : 609 401.10 €

Soit un excédent d'investissement de 269 243.76 €

Les restes à réaliser sont les suivants :

2031	Frais d'études	10 000.00
20422	Bâtiments et installations	3 000.00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	25 435.00
21311	Hôtel de ville	70 000.00
21312	Bâtiments scolaires	35 669.00
21318	Autres bâtiments publics	3 413.00
2151	Réseaux de voirie	14 480.00
21538	Autres réseaux	10 000.00
21571	Matériel roulant	10 000.00
21578	Autres matériel et outillage de voirie	10 000.00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	24 474.00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	11 415.00
2184	Mobilier	7 624.00
	Total	235 510.00

TABLEAU RECAPITULATIF

	fonctionnement		investissement		ensemble	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses	recettes
résultats reportés		323 080,41	-	554 066,47		877 146,88
opérations de l'exercice	1 013 655,62	1 157 685,98	340 157,34	55 334,63	1 353 812,96	1 213 020,61
totaux	1 013 655,62	1 480 766,39	340 157,34	609 401,10	1 353 812,96	2 090 167,49
résultats de clôture		467 110,77		269 243,76		736 354,53
restes à réaliser			235 510,00	-	235 510,00	-
totaux coulés	1 013 655,62	1 480 766,39	575 667,34	609 401,10	1 589 322,96	2 090 167,49
résultats définitifs		467 110,77		33 733,76		500 844,53

Les résultats constatés sont les suivants :

Soit pour la section de fonctionnement, un excédent de clôture de	467 110,77 €
Soit pour la section d'investissement, un excédent de clôture de	269 243,76 €

Soit un excédent global de Clôture de -----	736 354,53 €

Ces résultats de clôture sont en concordance avec ceux figurant au compte de gestion annexé et établi par Mme Le Comptable Public responsable de la Trésorerie Municipale d'Elbeuf.

Après délibération, le Conseil Municipal adopte le compte Administratif tel que décrit ci-dessus et M Le Maire n'a pas pris part au vote

B - Impositions 2016

1 - Taxes d'habitation et Foncière :

Voici les taux proposés :

Taxes	Proposition taux 2015	Proposition taux 2016
Habitation	13.86	13.86
Foncière (bâti)	34.49	34.49
Foncière (non bâti)	74.04	74.04

Après délibération, le Conseil Municipal adopte les taux ci-dessus pour l'année 2016.

2 - Taxe locale de Publicité et enseigne pour 2017 :

La loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie a institué un nouveau régime de la taxation locale de la publicité. En vertu de ce texte, est instaurée une taxe unique, dénommée Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE), qui s'applique à compter du 1^{er} janvier 2009 à l'ensemble des supports publicitaires (panneau publicitaire, enseigne et pré-enseigne).

La loi impose à chaque exploitant d'un support publicitaire de faire une déclaration annuelle à la commune. Il est proposé de fixer les mêmes tarifs que les années précédentes, soient :

- 15.40 €/m² pour publicité < à 50 m²
- Au-delà 30.8€/m²

Après délibération, le Conseil Municipal adopte les tarifs tels que décrit ci-dessus

C - Budget primitif 2016

En section de fonctionnement

Les dépenses proposées sont :

• Les charges à caractère général ----- (Électricité et gaz, sous-traitance générale, entretien des terrains et des bâtiments et Les cotisations et concours divers)	520 200 €
• les charges de personnel ----- (Salaires des titulaires, non titulaires et contrats d'avenir, l'ensemble des charges patronales et la cotisation assurance du personnel)	627 592 €
• virement à la section d'investissement -----	180 000 €
• les opérations d'ordre de transfert entre section (amortissements) -----	500 €
• autres charges de gestion courante ----- (Indemnités des élus, subvention au CCAS, subventions aux associations)	83 600 €
• charges financières (intérêts emprunts) -----	45 490 €
• charges exceptionnelles (titre annuel sur exercice antérieur) -----	1 500 €

Soit un total de dépenses de la section de fonctionnement de : 1 458 882 €

Les recettes estimées se décomposent ainsi :

• excédent ordinaire reporté (année 2015) -----	467 110.77 €
• remboursement sur rémunérations -----	50 000 €
• produits des services communaux ----- (Concessions cimetière, redevance occupation du domaine public, centre de loisirs, cantine, garderie)	44 500 €
• impôts et taxes ----- (3 taxes communales, dotation Métropole, dotation de l'état FNGIR en Compensation de la suppression de la TP, taxe s/les pylônes, taxes sur la publicité)	595 152 €
• dotations et subvention et participations diverses ----- (DGF, dotation solidarité rurale, compensation de l'état pour les divers dégrèvements...)	214 623 €
• autres produits de gestion courante ----- (Revenus des immeubles et locations de salle et produits de la CAF)	61 137.23 €
• pdts financiers (intérêts sur participations+ remb Métropole emprunt)-----	26 359 €

Soit un total de recettes pour la section de fonctionnement : 1 458 882 €

En section d'investissement

Les dépenses réalisées comprennent :

• remboursement d'emprunts (capital) -----	177 465 €
• frais d'études -----	10 000 €
• subvention d'équipement (PIG aides aux habitations dégradées) -----	3 000 €
• immobilisations corporelles ----- - aménagement de terrain : 25 435 - réaménagement mairie : 20 000 - réaménagement école : 35 669 - constructions autres bâtiments (église, cimetière) : 33 413 - réseaux de voirie : 14 480 - autres réseaux : 5 000 - matériel roulant : 5 000 - matériel et outillage de voirie : 10 000 - matériel et outillage technique : 27 539 - matériel bureau informatique (école, mairie) : 12 415 - mobilier divers : 7 624	196 575 €
• immobilisations en cours ----- terrains : 10 000 et constructions : 120 000	130 000 €

Soit un total de dépenses pour la section d'investissement : 517 040 €

Les recettes réalisées se décomposent ainsi :

• excédent reporté (année 2015) -----	269 243.76 €
• virement de la section de fonctionnement -----	180 000 €
• Opérations d'ordre de transfert entre section (amortissements) -----	500 €
• subventions d'investissement (Département) -----	25 069 €
• GFP de rattachement-----	41 225 €

Soit un total de recettes pour la section d'investissement : 517 040 €

Le budget primitif 2016 est équilibré :

En section de fonctionnement :

Dépenses	1 458 882 €
Recettes	1 458 882 €

En section d'investissement :

Dépenses	517 040 €
Recettes	517 040 €

Après délibération, le Conseil Municipal adopte le Budget primitif 2016 tel que décrit ci-dessus.

XI - Questions et informations diverses :

Le comité des fêtes organise :

- une chasse aux œufs le 3 avril 2016 à l'espace Thoraval
- Un rallye pédestre le dimanche 12 juin 2016

L'école organise :

- Kermesse école samedi 11 juin 2016 : à partir de midi
- Spectacle école le 23 juin 2016
- Les inscriptions pour l'année prochaine sont ouvertes

La commune organise :

- Exposition peinture le 23 / 24 avril 2016 salle Val Doré de 14 h à 18 h
- Concert le samedi 11 juin à 20h30 : concert Zazapat avec en deuxième partie un guitariste

La séance est levée à 20 h 05



Extrait du Registre des Délibérations Séance du Conseil Municipal Le 24 mars 2016

Orivalmairie@wanadoo.fr

Tél.02.35.77.67.25

Fax.02.35.78.49.47

2 avenue des Tilleuls

76500 Orival

L'an deux mil seize le vingt-quatre mars, les membres du conseil municipal, sur convocation du 17 février 2016, se sont réunis à la mairie d'Orival sous la présidence de Monsieur Daniel Duchesne, Maire.

Etaient présents : *Mmes Gonçalvès, Lacaille, Racko, Rogister et Morin
Messieurs Turquier, Alard, Lagnel, Duchesne, Devaux, Colange, Beauchef, Catherine et Leroy*

Était absente excusée : *Mme Malherbe*

Pouvoir : *Mme Malherbe donne pouvoir à Mme GoncalvèsSérafina*

Approbation du procès-verbal précédent

Secrétaire de séance : *Mme Lacaille Véronique*

I - Personnel :

- Services techniques :

Possibilité de renouveler deux emplois d'avenir :

- Un contrat se termine le 8 avril 2016
- l'autre le 9 juin 2016

Après délibération, le conseil municipal décide de renouveler ces deux contrats d'avenir au sein des services techniques.

Pour extrait conforme,
Le 4 avril 2016

Le Maire
Daniel Duchesne



Extrait du Registre des Délibérations Séance du Conseil Municipal Le 24 mars 2016

Orivalmairie@wanadoo.fr

Tél.02.35.77.67.25

Fax.02.35.78.49.47

2 avenue des Tilleuls

76500 Orival

L'an deux mil seize le vingt-quatre mars, les membres du conseil municipal, sur convocation du 17 février 2016, se sont réunis à la mairie d'Orival sous la présidence de Monsieur Daniel Duchesne, Maire.

Etaient présents : *Mmes Gonçalvès, Lacaille, Racko, Rogister et Morin
Messieurs Turquier, Alard, Lagnel, Duchesne, Devaux, Colange, Beauchef, Catherine et Leroy*

Etait absente excusée : *Mme Malherbe*

Pouvoir : *Mme Malherbe donne pouvoir à Mme GoncalvèsSérafina*

Approbation du procès-verbal précédent

Secrétaire de séance : *Mme Lacaille Véronique*

II - Ecole :

A - Demandes aides financières :

L'école Maurice Dantan prévoit 3 sorties cette année :

- Le 24 mars : Biotropica
- Le 26 mai : Cirque
- Le 9 juin : Cerza

Après délibération, le conseil municipal décide de verser la somme de 1000 € pour ces trois sorties à la coopérative scolaire.

Pour extrait conforme,
Le 4 avril 2016

Le Maire
Daniel Duchesne



Extrait du Registre des Délibérations Séance du Conseil Municipal Le 24 mars 2016

Orivalmairie@wanadoo.fr

Tél.02.35.77.67.25

Fax.02.35.78.49.47

2 avenue des Tilleuls

76500 Orival

L'an deux mil seize le vingt-quatre mars, les membres du conseil municipal, sur convocation du 17 février 2016, se sont réunis à la mairie d'Orival sous la présidence de Monsieur Daniel Duchesne, Maire.

Etaient présents : *Mmes Gonçalves, Lacaille, Racko, Rogister et Morin
Messieurs Turquier, Alard, Lagnel, Duchesne, Devaux, Colange, Beauchef, Catherine et Leroy*

Etait absente excusée : *Mme Malherbe*

Pouvoir : *Mme Malherbe donne pouvoir à Mme GoncalvsSérafina*

Approbation du procès-verbal précédent

Secrétaire de séance : *Mme Lacaille Véronique*

IV - Travaux et devis :

- Lave-vaisselle :

Proposition de changement de lave-vaisselle de la cantine. Le coût de cet investissement est de 2 872 € HT

- travaux salle Lucy Eudes : vitrification estimation à 902.20€ HT

- proposition financière de SFR :

La société SFR nous propose de reprendre l'ensemble de la téléphonie de la commune pour un montant mensuel de 443.23€ HT, ce qui nous permettrait de faire de sérieuses économies sur l'année.

- Reprise du sol des jeux extérieurs de la maternelle :

Proposition de réfection partielle du sol souple des jeux extérieurs de la maternelle pour un montant de 1 759.50 € HT

Après délibération, le conseil municipal décide de donner délégation au Maire pour signer les bons de commande pour l'ensemble des points ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Le 4 avril 2016

Le Maire
Daniel Duchesne



Extrait du Registre des Délibérations Séance du Conseil Municipal Le 24 mars 2016

Orivalmairie@wanadoo.fr

Tél.02.35.77.67.25

Fax.02.35.78.49.47

2 avenue des Tilleuls

76500 Orival

L'an deux mil seize le vingt-quatre mars, les membres du conseil municipal, sur convocation du 17 février 2016, se sont réunis à la mairie d'Orival sous la présidence de Monsieur Daniel Duchesne, Maire.

Etaient présents : *Mmes Gonçalves, Lacaille, Racko, Rogister et Morin
Messieurs Turquier, Alard, Lagnel, Duchesne, Devaux, Colange, Beauchef, Catherine et Leroy*

Était absente excusée : *Mme Malherbe*

Pouvoir : *Mme Malherbe donne pouvoir à Mme GoncalvèsSérafina*

Approbation du procès-verbal précédent

Secrétaire de séance : *Mme Lacaille Véronique*

V - Investissements

- Extension mairie :

Compte tenu des subventions et aides prévues pour les travaux d'extension de la Mairie, il est proposé de lancer la consultation des fournisseurs et de publier l'annonce MAPA.

Après délibération, le conseil municipal décide de donner délégation au Maire pour lancer l'appel d'offre et signer tous les documents nécessaires au bon aboutissement du dossier.

Pour extrait conforme,
Le 4 avril 2016

Le Maire
Daniel Duchesne



Extrait du Registre des Délibérations Séance du Conseil Municipal Le 24 mars 2016

Orivalmairie@wanadoo.fr

Tél.02.35.77.67.25

Fax.02.35.78.49.47

2 avenue des Tilleuls

76500 Orival

L'an deux mil seize le vingt-quatre mars, les membres du conseil municipal, sur convocation du 17 février 2016, se sont réunis à la mairie d'Orival sous la présidence de Monsieur Daniel Duchesne, Maire.

Etaient présents : *Mmes Gonçalves, Lacaille, Racko, Rogister et Morin
Messieurs Turquier, Alard, Lagnel, Duchesne, Devaux, Colange, Beauchef, Catherine et Leroy*

Etait absente excusée : *Mme Malherbe*

Pouvoir : *Mme Malherbe donne pouvoir à Mme GoncalvèsSérafina*

Approbation du procès-verbal précédent

Secrétaire de séance : *Mme Lacaille Véronique*

III - Subventions 2016 aux associations :

SUBVENTIONS	2016
CLUB DES AINES D'ORIVAL	1100
A.C.P.G. - C.A.T.M. ORIVAL	450
Ecole / /COOPERATIVE SCOLAIRE D'ORIVAL	1000
Ecole / coopérative scolaire /sorties	1000
AS. TENNIS DE TABLE	1000
Association Sportive Boucles de Seine /tennis de table	1480
AMICALE DU PERSONNEL D'ORIVAL	4000
Ass. Vie et Espoir	70
Ass. Donneurs de sang	70
Aides Haute Normandie	70
France ADOT - don d'organes	70
A,F, Sclérosés en plaque	70
Handi sup haute Normandie	70
Amicale de police d'elbeuf	165
Association des Laryngectomisés et mutilés de la voix	70
Secours Catholique	70
Association Charline	70
ASAE	100
CLCV	70
Passerelle (Metropole)	700,81
Passerelle	200
SNPA ile la Croix	70
Sté St Vincent de Paul	70
Secours Populaire Français	70
Association des paralysés de France	70
Ecole du chat	70
Roches en fête	100
total	12 345,81

Après délibération, le conseil municipal décide de donner délégation au Maire pour verser les subventions.

Pour extrait conforme,
Le 4 avril 2016

Le Maire
Daniel Duchesne



Extrait du Registre des Délibérations Séance du Conseil Municipal Le 24 mars 2016

Orivalmairie@wanadoo.fr

Tél.02.35.77.67.25

Fax.02.35.78.49.47

2 avenue des Tilleuls

76500 Orival

L'an deux mil seize le vingt-quatre mars, les membres du conseil municipal, sur convocation du 17 février 2016, se sont réunis à la mairie d'Orival sous la présidence de Monsieur Daniel Duchesne, Maire.

Etaient présents : *Mmes Gonçalves, Lacaille, Racko, Rogister et Morin
Messieurs Turquier, Alard, Lagnel, Duchesne, Devaux, Colange, Beauchef, Catherine et Leroy*

Était absente excusée : *Mme Malherbe*

Pouvoir : *Mme Malherbe donne pouvoir à Mme GoncalvèsSérafina*

Approbation du procès-verbal précédent

Secrétaire de séance : *Mme Lacaille Véronique*

V - Urbanisme

- Les Roules situés route des Roches :

Les roules sont du domaine privé communal. Ces biens sont aliénables.

Pour vendre ou céder ce domaine communal, il est obligatoire de réaliser une enquête publique afin d'en informer l'ensemble des orivalais.

La question est de savoir si la commune souhaite se dessaisir de son domaine public et donc vendre à des privés les chemins ruraux?

Après délibération, le conseil municipal décide à la majorité de ne pas vendre les roules avec 8 contre , 1 abstention et 6 pour.

Pour extrait conforme,
Le 4 avril 2016

Le Maire
Daniel Duchesne



Extrait du Registre des Délibérations Séance du Conseil Municipal Le 24 mars 2016

Orivalmairie@wanadoo.fr

Tél.02.35.77.67.25

Fax.02.35.78.49.47

2 avenue des Tilleuls

76500 Orival

L'an deux mil seize le vingt-quatre mars, les membres du conseil municipal, sur convocation du 17 février 2016, se sont réunis à la mairie d'Orival sous la présidence de Monsieur Daniel Duchesne, Maire.

Etaient présents : *Mmes Gonçalvès, Lacaille, Racko, Rogister et Morin
Messieurs Turquier, Alard, Lagnel, Duchesne, Devaux, Colange, Beauchef, Catherine et Leroy*

Était absente excusée : *Mme Malherbe*

Pouvoir : *Mme Malherbe donne pouvoir à Mme GonçalvèsSérafina*

Approbation du procès-verbal précédent

Secrétaire de séance : *Mme Lacaille Véronique*

VI - Jeunesse :

- l'ALSH Maurice Dantan pendant les petites vacances :
programme vacances : séjour équestre en avril de 5 jours à la Londe: 16 places maternelles + 24 places primaires
- Cirque le 11 avril 2016 avec le Rotary « cœur des miracles »: il est proposé ce spectacle à dizaine d'enfants
- Pour information le Département, lors du vote du budget, a décidé de ne plus subventionner les accueils de loisirs à compter de 2015/2016

Pour extrait conforme,
Le 4 avril 2016

Le Maire
Daniel Duchesne



Extrait du Registre des Délibérations Séance du Conseil Municipal Le 24 mars 2016

Orivalmairie@wanadoo.fr

Tél.02.35.77.67.25
Fax.02.35.78.49.47
2 avenue des Tilleuls
76500 Orival

L'an deux mil seize le vingt-quatre mars, les membres du conseil municipal, sur convocation du 17 février 2016, se sont réunis à la mairie d'Orival sous la présidence de Monsieur Daniel Duchesne, Maire.

Etaient présents : *Mmes Gonçalves, Lacaille, Racko, Rogister et Morin
Messieurs Turquier, Alard, Lagnel, Duchesne, Devaux, Colange, Beauchef, Catherine et Leroy*

Etait absente excusée : *Mme Malherbe*

Pouvoir : *Mme Malherbe donne pouvoir à Mme GoncalvèsSérafina*

Approbation du procès-verbal précédent

Secrétaire de séance : *Mme Lacaille Véronique*

VII – Manifestations culturelles et organisation :

- ✚ Point sur le thé dansant du 28 février 2016 : beaucoup de succès, environ un soixantaine de personnes
- ✚ Exposition peinture le 23 / 24 avril 2016 salle Val Doré de 14 h à 18 h :
 - vernissage le samedi 23 avril à 11h30prévision environ trente peintres, un prix de la commune sera décerné (100€) et un prix du public (50€)
- ✚ Concert le samedi 11 juin à 20h30 : concert Zazapat avec en deuxième partie un guitariste
Coût du concert 400€

Après délibération, le conseil municipal valide ces manifestations à venir et décide que l'achat et la vente de boissons lors des manifestations communales seront gérés par le comité des fêtes.

Pour extrait conforme,
Le 4 avril 2016

Le Maire
Daniel Duchesne



Extrait du Registre des Délibérations Séance du Conseil Municipal Le 24 mars 2016

Orivalmairie@wanadoo.fr

Tél.02.35.77.67.25

Fax.02.35.78.49.47

2 avenue des Tilleuls

76500 Orival

L'an deux mil seize le vingt-quatre mars, les membres du conseil municipal, sur convocation du 17 février 2016, se sont réunis à la mairie d'Orival sous la présidence de Monsieur Daniel Duchesne, Maire.

Etaient présents : *Mmes Gonçalvès, Lacaille, Racko, Rogister et Morin
Messieurs Turquier, Alard, Lagnel, Duchesne, Devaux, Colange, Beauchef, Catherine et Leroy*

Était absente excusée : *Mme Malherbe*

Pouvoir : *Mme Malherbe donne pouvoir à Mme GoncalvèsSérafina*

Approbation du procès-verbal précédent

Secrétaire de séance : *Mme Lacaille Véronique*

VIII – mise à disposition d'un local au comité des fêtes :

Le local situé près de la salle de fêtes n'est plus loué .

Après délibération, le conseil municipal décide de le mettre à disposition du comité des Fêtes d'Orival à titre gratuit.

Pour extrait conforme,
Le 4 avril 2016

Le Maire
Daniel Duchesne



Extrait du Registre des Délibérations Séance du Conseil Municipal Le 24 mars 2016

Orivalmairie@wanadoo.fr

Tél.02.35.77.67.25

Fax.02.35.78.49.47

2 avenue des Tilleuls

76500 Orival

L'an deux mil seize le vingt-quatre mars, les membres du conseil municipal, sur convocation du 17 février 2016, se sont réunis à la mairie d'Orival sous la présidence de Monsieur Daniel Duchesne, Maire.

Etaient présents : *Mmes Gonçalves, Lacaille, Racko, Rogister et Morin
Messieurs Turquier, Alard, Lagnel, Duchesne, Devaux, Colange, Beauchef, Catherine et Leroy*

Était absente excusée : *Mme Malherbe*

Pouvoir : *Mme Malherbe donne pouvoir à Mme GoncalvsSérafina*

Approbation du procès-verbal précédent

Secrétaire de séance : *Mme Lacaille Véronique*

IX - Finances :

A - Compte administratif 2015

Le compte administratif 2015 retrace l'ensemble des dépenses réelles de la commune et des recettes encaissées sur l'exercice budgétaire. Il traduit les réalisations effectives, tant en fonctionnement qu'en investissement, dans le cadre des politiques menées par la collectivité.

Le bilan financier de 2015 est positif et conforme aux orientations prises.

En section de fonctionnement

Les dépenses réalisées comprennent :

• Les charges à caractère général ----- (Électricité et gaz, sous-traitance générale, entretien des terrains et des bâtiments et les cotisations et concours divers)	333 378.78 €
• les charges de personnel ----- (Salaires des titulaires, non titulaires et contrats d'avenir, l'ensemble des charges patronales et la cotisation assurance du personnel)	551 327.56 €
• les opérations d'ordre de transfert entre section (amortissements) -----	1 763.07 €
• autres charges de gestion courante ----- (Indemnités des élus, subvention au CCAS, subventions aux associations)	74 633.77 €
• charges financières (intérêts emprunts) -----	52 283.64 €
• charges exceptionnelles (titre annulé sur exercice antérieur) -----	268.80 €

Total de dépenses de la section de fonctionnement de : 1 013 655.62 €

Les recettes réalisées se décomposent ainsi :

• excédent ordinaire reporté (année 2014) -----	323 080.41 €
• remboursement sur rémunérations -----	110 208.15 €
• produits des services communaux ----- (Concessions cimetièrre, redevance occupation du domaine public, Centre de loisirs, cantine, garderie)	55 759.45 €
• impôts et taxes ----- (3 taxes communales, dotation CREA, Dotation de l'état FNGIR en compensation de la suppression de la TP, Taxe s/les pylônes, taxes sur la publicité)	608 809.80 €
• dotations et subvention et participations diverses ----- (DGF, dotation solidarité rurale, compensation de l'état pour divers dégrèvements...)	246 347.98 €
• autres produits de gestion courante ----- (Revenus des immeubles et locations de salle et produits de la CAF)	108 428.80 €
• produits financiers (intérêts emprunt et remb. emprunts Métropole) -----	28 131.80 €

Total de recettes pour la section de fonctionnement : 1 480 766.39 €

Soit un excédent de fonctionnement de 467 110.77 €

En section d'investissement

Les dépenses réalisées comprennent :

- remboursement d'emprunts (capital) ----- 170 670.85 €
 - immobilisations corporelles ----- 169 486.49 €
 - aménagement de terrain : 54 564.90
 - bâtiments scolaires : 29 330.88
 - autres bâtiments publics : 16 586.52
 - réseaux de voirie : 5 519.80
 - matériel et outillage technique : 57 525.08 (tracteur)
 - matériel bureau informatique : 3 584.29
 - mobilier : 2 375.02
- Soit un total de dépenses pour la section d'investissement : 340157.34 €**

Les recettes réalisées se décomposent ainsi :

- excédent de la section d'investissement ----- 554 066.47 €
 - opérations d'ordre de transfert entre section ----- 1 763.07 €
(Amortissements)
 - dotations et fonds divers ----- 4 091.46 €
(FCTVA)
 - subventions d'investissement (Département) ----- 10 030.10 €
 - autres immobilisation immobilière (remb. Métropole emprunt) ----- 39 450.00 €
- Soit un total de recettes pour la section d'investissement : 609 401.10 €**

Soit un excédent d'investissement de 269 243.76 €

Les restes à réaliser sont les suivants :

2031	Frais d'études	10 000.00
20422	Bâtiments et installations	3 000.00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	25 435.00
21311	Hôtel de ville	70 000.00
21312	Bâtiments scolaires	35 669.00
21318	Autres bâtiments publics	3 413.00
2151	Réseaux de voirie	14 480.00
21538	Autres réseaux	10 000.00
21571	Matériel roulant	10 000.00
21578	Autres matériel et outillage de voirie	10 000.00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	24 474.00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	11 415.00
2184	Mobilier	7 624.00
	Total	235 510.00

TABLEAU RECAPITULATIF

	fonctionnement		investissement		ensemble	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses	recettes
résultats reportés		323 080,41	-	554 066,47		877 146,88
opérations de l'exercice	1 013 655,62	1 157 685,98	340 157,34	55 334,63	1 353 812,96	1 213 020,61
totaux	1 013 655,62	1 480 766,39	340 157,34	609 401,10	1 353 812,96	2 090 167,49
résultats de clôture		467 110,77		269 243,76		736 354,53
restes à réaliser			235 510,00	-	235 510,00	-
totaux cuulés	1 013 655,62	1 480 766,39	575 667,34	609 401,10	1 589 322,96	2 090 167,49
résultats définitifs		467 110,77		33 733,76		500 844,53

Les résultats constatés sont les suivants :

Soit pour la section de fonctionnement, un excédent de clôture de	467 110.77 €
Soit pour la section d'investissement, un excédent de clôture de	269 243.76 €

Soit un excédent global de Clôture de -----	736 354.53 €

Ces résultats de clôture sont en concordance avec ceux figurant au compte de gestion annexé et établi par Mme Le Comptable Public responsable de la Trésorerie Municipale d'Elbeuf.

Après délibération, le Conseil Municipal adopte le compte Administratif tel que décrit ci-dessus et M Le Maire n'a pas pris part au vote

Pour extrait conforme,
Le 4 avril 2016

Le Maire
Daniel Duchesne



Extrait du Registre des Délibérations Séance du Conseil Municipal Le 24 mars 2016

Orivalmairie@wanadoo.fr

Tél.02.35.77.67.25
Fax.02.35.78.49.47
2 avenue des Tilleuls
76500 Orival

L'an deux mil seize le vingt-quatre mars, les membres du conseil municipal, sur convocation du 17 février 2016, se sont réunis à la mairie d'Orival sous la présidence de Monsieur Daniel Duchesne, Maire.

Etaient présents : *Mmes Gonçalves, Lacaille, Racko, Rogister et Morin
Messieurs Turquier, Alard, Lagnel, Duchesne, Devaux, Colange, Beauchef, Catherine et Leroy*

Etait absente excusée : *Mme Malherbe*

Pouvoir : *Mme Malherbe donne pouvoir à Mme GoncalvèsSérafina*

Approbation du procès-verbal précédent

Secrétaire de séance : *Mme Lacaille Véronique*

B - Impositions 2016

1 - Taxes d'habitation et Foncière :

Voici les taux proposés :

Taxes	Proposition taux 2015	Proposition taux 2016
Habitation	13.86	13.86
Foncière (bâti)	34.49	34.49
Foncière (non bâti)	74.04	74.04

Après délibération, le Conseil Municipal adopte les taux ci-dessus pour l'année 2016.

Pour extrait conforme,
Le 4 avril 2016

Le Maire
Daniel Duchesne



Extrait du Registre des Délibérations Séance du Conseil Municipal Le 24 mars 2016

Orivalmairie@wanadoo.fr

Tél.02.35.77.67.25
Fax.02.35.78.49.47
2 avenue des Tilleuls
76500 Orival

L'an deux mil seize le vingt-quatre mars, les membres du conseil municipal, sur convocation du 17 février 2016, se sont réunis à la mairie d'Orival sous la présidence de Monsieur Daniel Duchesne, Maire.

Etaient présents : *Mmes Gonçalves, Lacaille, Racko, Rogister et Morin
Messieurs Turquier, Alard, Lagnel, Duchesne, Devaux, Colange, Beauchef, Catherine et Leroy*

Était absente excusée : *Mme Malherbe*

Pouvoir : *Mme Malherbe donne pouvoir à Mme GoncalvèsSérafina*

Approbation du procès-verbal précédent

Secrétaire de séance : *Mme Lacaille Véronique*

2 - Taxe locale de Publicité et enseigne pour 2017 :

La loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie a institué un nouveau régime de la taxation locale de la publicité. En vertu de ce texte, est instaurée une taxe unique, dénommée Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE), qui s'applique à compter du 1^{er} janvier 2009 à l'ensemble des supports publicitaires (panneau publicitaire, enseigne et pré-enseigne).

La loi impose à chaque exploitant d'un support publicitaire de faire une déclaration annuelle à la commune. Il est proposé de fixer les mêmes tarifs que les années précédentes, soient :

- 15.40 €/m² pour publicité < à 50 m²
- Au-delà 30.8 €/m²
- Après délibération, le Conseil Municipal adopte les tarifs tels que décrit ci-dessus

Pour extrait conforme,
Le 4 avril 2016

Le Maire
Daniel Duchesne



Extrait du Registre des Délibérations Séance du Conseil Municipal Le 24 mars 2016

Orivalmairie@wanadoo.fr

Tél.02.35.77.67.25
Fax.02.35.78.49.47
2 avenue des Tilleuls
76500 Orival

L'an deux mil seize le vingt-quatre mars, les membres du conseil municipal, sur convocation du 17 février 2016, se sont réunis à la mairie d'Orival sous la présidence de Monsieur Daniel Duchesne, Maire.

Etaient présents : Mmes Gonçalves, Lacaille, Racko, Rogister et Morin
Messieurs Turquier, Alard, Lagnel, Duchesne, Devaux, Colange, Beauchef, Catherine et Leroy

Etait absente excusée : Mme Malherbe

Pouvoir : Mme Malherbe donne pouvoir à Mme GoncalvèsSérafina

Approbation du procès-verbal précédent

Secrétaire de séance : Mme Lacaille Véronique

C - Budget primitif 2016

En section de fonctionnement

Les dépenses proposées sont :

• Les charges à caractère général ----- (Électricité et gaz, sous-traitance générale, entretien des terrains et des bâtiments et Les cotisations et concours divers)	520 200 €
• les charges de personnel ----- (Salaires des titulaires, non titulaires et contrats d'avenir, l'ensemble des charges patronales et la cotisation assurance du personnel)	627 592 €
• virement à la section d'investissement -----	180 000 €
• les opérations d'ordre de transfert entre section (amortissements) -----	500 €
• autres charges de gestion courante ----- (Indemnités des élus, subvention au CCAS, subventions aux associations)	83 600 €
• charges financières (intérêts emprunts) -----	45 490 €
• charges exceptionnelles (titre annuel sur exercice antérieur) -----	1 500 €

Soit un total de dépenses de la section de fonctionnement de : 1 458 882 €

Les recettes estimées se décomposent ainsi :

• excédent ordinaire reporté (année 2015) -----	467 110.77 €
• remboursement sur rémunérations -----	50 000€
• produits des services communaux ----- (Concessions cimetière, redevance occupation du domaine public, centre de loisirs, cantine, garderie)	44 500 €
• impôts et taxes ----- (3 taxes communales, dotation Métropole, dotation de l'état FNGIR en Compensation de la suppression de la TP, taxe s/les pylônes, taxes sur la publicité)	595 152 €
• dotations et subvention et participations diverses ----- (DGF, dotation solidarité rurale, compensation de l'état pour les divers dégrèvements...)	214 623 €
• autres produits de gestion courante ----- (Revenus des immeubles et locations de salle et produits de la CAF)	61 137.23 €
• pdts financiers (intérêts sur participations+ remb Métropole emprunt) -----	26 359 €

Soit un total de recettes pour la section de fonctionnement : 1 458 882 €

En section d'investissement

Les dépenses réalisées comprennent :

• remboursement d'emprunts (capital) -----	177 465 €
• frais d'études -----	10 000 €
• subvention d'équipement (PIG aides aux habitations dégradées) -----	3 000 €
• immobilisations corporelles -----	196 575 €
- aménagement de terrain : 25 435	
- réaménagement mairie : 20 000	
- réaménagement école : 35 669	
- constructions autres bâtiments (église, cimetière) : 33 413	
- réseaux de voirie : 14 480	
- autres réseaux : 5 000	
- matériel roulant: 5 000	
- matériel et outillage de voirie : 10 000	
- matériel et outillage technique : 27 539	
- matériel bureau informatique (école, mairie) : 12 415	
- mobilier divers : 7 624	
• immobilisations en cours -----	130 000 €
terrains : 10 000 et constructions : 120 000	

Soit un total de dépenses pour la section d'investissement : 517 040 €

Les recettes réalisées se décomposent ainsi :

• excédent reporté (année 2015) -----	269 243.76 €
• virement de la section de fonctionnement -----	180 000 €
• Opérations d'ordre de transfert entre section (amortissements) -----	500 €
• Dotations et fonds divers (FCTVA) -----	1 002.24€
• subventions d'investissement (Département) -----	25 069 €
• GFP de rattachement-----	41 225 €

Soit un total de recettes pour la section d'investissement : 517 040 €

Le budget primitif 2016 est équilibré :

En section de fonctionnement :

Dépenses	1 458 882 €
Recettes	1 458 882 €

En section d'investissement :

Dépenses	517 040 €
Recettes	517 040 €

Après délibération, le Conseil Municipal adopte le Budget primitif 2016 tel que décrit ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Le 4 avril 2016

Le Maire
Daniel Duchesne